

Alpes, le Massif central et les Pyrénées), ainsi que deux axes interrégionaux intégrés à des programmes régionaux (le PO de Franche-Comté s'agissant du massif du Jura et le PO de Lorraine pour ce qui est du massif des Vosges). L'ensemble représente le montant total non anodin de 258,3 millions d'euros programmés, dont 122,87 doivent provenir du Feder (soit 1,46 % seulement des 8,4 milliards d'euros attribués à la France au titre de ce fonds).

S'agissant des destinations thématiques de ces fonds, elles se répartissent principalement entre la protection de l'environnement (56 %), la compétitivité des PME du secteur du tourisme (23 %), la formation professionnelle (7 %), la recherche et l'innovation (7 %) et enfin la résilience au changement climatique (4 %).

Selon les données disponibles au 30 novembre 2018, l'objectif de protection de l'environnement qui est couvert par tous les programmes et axes dédiés aux massifs enregistre un bon taux de programmation de 54 %, tandis que celui de la compétitivité des PME touristiques s'avère un peu plus faible (37 %). Avec 75 %, le taux de programmation le plus élevé concerne l'objectif recherche... avec cette particularité que ces fonds ne sont consommés que par le Massif central.

tielles pour faire face aux défis actuels et futurs de la gestion des risques de catastrophes naturelles dans un climat changeant, et afin d'assurer un développement durable des territoires alpins pour les générations futures.

Les jeunes, venus participer en nombre (350) et enthousiastes à cette session particulière, ont donc été les véritables protagonistes de l'événement.

Quelques actions phares sous la présidence tyrolienne ont également été évoquées, telles que l'homogénéisation progressive de l'information donnée aux passagers dans les transports, et le projet Alpine Ticket Network Meeting, porté par le conseil des jeunes de la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA), a été distingué en tant que meilleur projet alpin.

Enfin, l'assemblée générale a également confirmé que la France exercerait la présidence de la SUERA pour l'année 2020 à la suite de l'actuelle présidence italienne qui entend intervenir de façon décisive dans les négociations de la prochaine politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.

LES DATES	7 février Comité directeur de l'ANEM	15 février Groupe national loup (préfecture de Lyon)	22 février Réunion départementale des maires de Corse-du-Sud	23 Février Salon international de l'agriculture (jusqu'au 3 mars)
-----------	---	---	---	--

L'ÉLU DU MOIS

MICHEL SAVIN : L'IDÉAL SPORTIF AU PROGRAMME

Membre du Comité directeur depuis 2012, il est sénateur de l'Isère depuis 2011. Après un parcours professionnel de technicien, il s'est engagé, à partir de 1990, dans la vie publique à travers plusieurs mandats politiques locaux et en prenant d'importantes fonctions locales au sein de sa famille politique.



D'abord élu conseiller général en 1990 en remplacement de son père suite au décès de ce dernier, il devient l'année suivante maire de Domène, dont il est natif, commune iséroise de montagne bien qu'à faible altitude (étagée entre 214 et 520 m) comptant 6 700 habitants et membre de Grenoble-Alpes-Metropole.

Compte tenu de son mandat sénatorial, il démissionne de son mandat de conseiller général en 2011, puis au lendemain de sa réélection en septembre 2017, de son mandat de maire.

Au sein de la Haute assemblée, il est secrétaire de la commission culture, éducation et communication, et président du groupe d'étude qui lui est rattaché sur les pratiques sportives et les grands événements associés. Il a également été membre du Conseil national du sport et a participé en 2014 (avant de la présider) à la mission commune d'information sur le sport professionnel et les collectivités territoriales dont le rapport préconisait un véritable changement de perspective pour adapter le modèle sportif français aux nouvelles réalités du sport professionnel. Il plaide notamment pour un meilleur soutien au sport amateur s'inquiétant de possibles reculs du budget consacré à la jeunesse et aux sports, confronté à des problématiques de financements et à des infrastructures en difficulté. Il a été signataire en décembre 2017 avec d'autres élus d'une lettre ouverte adressée au ministre pour l'alerter sur le sujet.

AUDITION

L'Association entendue sur les adaptations aux changements climatiques d'ici 2050

Représentée par sa secrétaire générale, la députée des Hautes-Pyrénées Jeanine Dubié, l'Association a été entendue le 29 janvier par le sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Yves Roux, sur les besoins d'adaptation aux changements climatiques pour les territoires de montagne.

La mission confiée à Jean-Yves Roux et Ronan Dantec, sénateur de la Loire-Atlantique, par la délégation sénatoriale à la prospective porte sur l'impact du changement climatique à l'horizon 2050. L'objectif de l'audition était de souligner les effets spécifiques des changements climatiques sur les territoires de montagne et d'identifier les mesures qu'il serait souhaitable d'adopter pour s'y adapter en l'espace d'une trentaine d'années. Jean-Yves Roux s'est inquiété d'un constat : si quelques structures agissent sur le sujet, elles le font généralement de façon isolée alors que beaucoup n'ont jusqu'ici rien anticipé.

Jeanine Dubié a d'abord rappelé que l'ANEM avait été la première association d'élus à se saisir de la problématique dès 2007 en rédigeant un rapport contenant 21 recommandations « pour une montagne vivante 365 jours par an », et que l'économie générale de ces dernières conserve en grande partie sa pertinence, notamment la création d'un observatoire des changements climatiques en montagne. Par ailleurs, les plans de rénovation thermique des bâtiments ont été évoqués comme ayant une importance particulière en montagne, de même que divers rendez-vous législatifs à venir tels que la loi d'orientation sur les mobilités, comme autant d'occasions d'initier des outils propices à la préservation de la montagne contre les changements climatiques.

De l'échange il est vite ressorti que l'enjeu de l'eau et de la reconnaissance de la montagne comme château d'eau de la nation était majeur, notamment parce qu'il concentre des enjeux agricoles, énergétiques, touristiques et environnementaux. Alors que le deuxième plan national d'adaptation aux changements climatiques semble occulter la question (ou ne pas l'aborder en ces termes), l'ANEM a souligné l'importance d'initier une véritable politique volontariste et concertée de stockage de l'eau en montagne.